

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION PRÉSENTE

CHAMPIONNATS DE FRANCE RELAIS MAÎTRES

DIMANCHE 29 JANVIER 2023

CENTRE NAUTIQUE NOGENT/VILLERS



148 avenue de l'Europe 60180 Nogent-sur-Oise

✉ eanv.comiti@gmail.com ☎ 06 88 50 76 17 - www.eanv.comiti-sport.fr



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRE OFFICIEL



SUIVEZ NOUS SUR



ffnatation.fr





L'ENTENTE AQUATIQUE NOGENT VILLERS
est heureuse de vous inviter à son

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION PRÉSENTE

2^{ème} CHAMPIONNATS DE FRANCE RELAIS MAÎTRES

DIMANCHE 29 JANVIER 2023

AU CENTRE NAUTIQUE NOGENT VILLERS

.....

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France de relais. Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1998 et avant), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

CATÉGORIES D'ÂGES CONCERNÉES

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

.....

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

CONTENU DU PROGRAMME

.....

4 x 100 NL dames, messieurs et mixte
4 x 200 NL dames, messieurs et mixte
4 x 100 4N dames, messieurs et mixte (1 nageur par distance – Dos/Brasse/Papillon/Crawl)

Un seul relais par club et par catégorie.

Relais mixtes : 2 dames et 2 messieurs

Les nageurs ont la possibilité de s'engager sur 6 relais maximum (interdiction de nager le même relais dans deux catégories différentes. Exemple : je fais le 4 x 100 dames en R1, je ne peux pas faire le 4 x 100 dames en R2.).

CLASSEMENT

.....

Le classement se fera comme pour les qualifications régionales interclubs.

Le premier club au classement cumulé des points des relais qu'il aura engagé marquera 1500 points, le deuxième club marquera 1490 points, etc. Ces points seront intégrés au CNCM.

Les trois meilleurs clubs dames et les trois meilleurs clubs messieurs seront récompensés pendant les championnats de France hiver de la saison suivante.

Trophée pour le premier à remettre en jeux deux ans et Coupe pour les deuxièmes et troisièmes, plus proposition de réduction sur les engagements des championnats de France été de l'année suivante (1^{er} Club - 30%, 2^{ème} Club - 15 % et 3^{ème} Club - 8%).